

 <b>SNTRS</b> <b>la</b> <b>cgt</b>  CNRS-INRIA INSERM-IRD INED-INRETS	<h1 style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin: 0;">En bref...</h1>
SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33 Courrier électronique : <a href="mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr">sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr</a> - Site web : <a href="http://www.sntrs.fr">http://www.sntrs.fr</a>	

**Numéro 98 du 20 janvier 2006-01-20**

## Appel de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT aux personnels de la recherche publique

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT, réunie le 17 janvier 2006, constate que le gouvernement poursuit sa politique de diminution de la dépense publique et de réduction de prix du travail. Cela se traduit pour les fonctionnaires par une diminution du nombre des postes et une baisse de leur pouvoir d'achat. Les réformes de la recherche publique s'intègrent à cette politique en tentant d'asservir la recherche publique aux exigences du patronat. Ces réformes programmrent la marginalisation des EPST, le développement de l'emploi précaire, l'étouffement de la démocratie et de graves difficultés pour les équipes qui ne peuvent bénéficier d'un financement incitatif. Les salaires et les carrières risquent de rester bloqués pour une grande partie des travailleurs de la recherche pendant que quelques-uns pourraient bénéficier d'une revalorisation « au mérite ».

Le SNTRS-CGT appelle les travailleurs de la recherche à se mobiliser le 31 JANVIER 2006 en direction de l'Assemblée Nationale (en province via les préfectures) afin de dire NON au Pacte pour la recherche qui commence à être débattu ce jour-là par les députés. Le SNTRS-CGT appelle aussi les travailleurs de la recherche publique à manifester le 2 FEVRIER 2006 avec l'ensemble des fonctionnaires dans le cadre d'un appel à la grève lancée par les fédérations de fonctionnaires pour la défense des salaires et de l'emploi dans la Fonction Publique.

La crise à la tête du CNRS et l'issue de cette crise nous confortent dans notre volonté d'obtenir le retrait du plan « Larouturou » et l'arrêt des restructurations autoritaires des laboratoires et du siège du CNRS. Le SNTRS-CGT avance, pour améliorer le fonctionnement du CNRS, les propositions qu'il a déjà exprimées notamment en décembre 2005 lors de son congrès : abandon de la direction à deux têtes, organisation d'une représentation du CNRS en régions, rétablissement du rôle du Comité National pour l'évaluation et la prospective, ré-équilibrage des prérogatives de la direction générale (Président et/ou Directeur général) et des Départements Scientifiques, renforcement des moyens récurrents, ouverture de négociations sur les carrières et mise au concours pour le recrutement de titulaires des 777 postes non utilisés pour des titulaires.

Après les élections aux CAP du CNRS, le SNTRS-CGT se félicite d'être devenu la première organisation syndicale du CNRS comme c'est déjà le cas à l'INSERM et pour le syndicat CGT de l'INRA. Ce résultat doit aider l'ensemble de notre syndicat à développer son activité pour faire gagner les revendications des personnels statutaires et non statutaires.

Ivry, le 17 janvier 2005